



332

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 3 | Présidence du Grand Conseil 4

Mobilisation, émotions, solidarité 5-8 | La COVID depuis les communes 9-11

Bilan et comptes 12-13 | Encore un 14 juin ? 14 | Plaidoyer culture 15

CETIM 16 | Vice-présidence 17 | Convocation au congrès 18

Initiative 13° rente 19 | Agenda 20

« le degré de civilisation
auquel les diverses
sociétés humaines sont
parvenues a toujours été
proportionné au degré
d'indépendance dont
y ont joui les femmes »

**Flora Tristan
(1803-1844)**



*Le Parti socialiste
neuchâtelois (PSN)
s'engage dans
les débats importants
et aide à trouver
des solutions innovantes,
sociales et respec-
tueuses de l'être humain
et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles
idées et participe
à construire l'avenir.*

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

*Abonnement
de soutien*
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
*Parti socialiste
neuchâtelois*
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch



Un œil dans le rétroviseur avant de regarder vers demain



Florence Nater
présidente du Parti socialiste
neuchâtelois

Chères et chers camarades, Trois ans déjà que vous m'avez élue. Cet éditto n'est pas un bilan, juste un arrêt sur image de quelques temps forts.

En novembre 2017, le plébiscite du peuple neuchâtelois en faveur de la CCT Santé 21 frappe par son ampleur. Il met en perspective combien une gauche unie, faisant campagne avec les syndicats, est une clé de succès pour la justice sociale. Peu de temps pour savourer ce moment: en décembre, après des semaines de discussions et des heures de débat, le budget 2018 de l'État est refusé. Torpillé par une droite qui a voulu «montrer les gros bras».

Alors que l'année 2018 démarre dans ce contexte inédit, le PSN se réunit pour débattre du programme de législature et des finances cantonales. Plus de 100 camarades aux Hauts-Geneveys le 10 février pour un congrès sous haute tension. Les enjeux sont complexes; la responsabilité de notre parti, majoritaire

au gouvernement, est grande. Comment sortir le canton de Neuchâtel de la crise des finances publiques, cela en préservant les moyens de l'État pour ses fonctions essentielles, pour la solidarité, la justice sociale et climatique, la formation, l'égalité? Une question sans réponse unique et ultime. Une question induisant la subtilité et la complexité des réponses. Loin des «y a qu'à...».

Le 14 juin 2019, plus de 500 000 femmes et hommes envahissent les rues de Suisse pour revendiquer l'égalité... un droit inscrit dans la Constitution depuis près de quarante ans. Les voix de la rue en faveur de l'égalité et du climat font souffler un vent d'espoir sur les élections fédérales. Un espoir qui prend forme avec un Parlement rajeuni et féminisé, quoique toujours à majorité bourgeoise. Un espoir teinté de regret, avec un siège perdu au Conseil des États.

Au lendemain du 20 octobre, le PSN décide d'entamer un processus participatif qui revisite ses valeurs et son action. L'objectif? Dessiner ensemble les lignes directrices du parti à l'horizon 2025. Le congrès du 25 janvier 2020 donne le coup d'envoi du projet, vite bousculé par une

crise que nul n'attendait: Covid-19. En moins de trois mois, les fonctionnements de notre société sont totalement bouleversés. La pandémie met en lumière les besoins essentiels à la vie d'une communauté. Et l'importance d'un État fort pour chacune et chacun d'entre nous.

Présider notre parti est un honneur et un engagement. Présider, c'est être ce maillon qui pose le cadre nécessaire au débat, à l'expression de nos valeurs communes et de nos diversités. C'est accueillir les tensions et les obstacles comme des ingrédients incontournables du vivre ensemble.

Si vous me renouvez votre confiance, camarades, c'est avec conviction que je poursuivrai cet engagement avec vous.

Présidence 2020-2021

Le 26 mai, notre député Baptiste Hunkeler accédait à la présidence du Grand Conseil, plaçant cette dernière année de législature sous le signe de la rose. Fraîchement élu, voici ses premières réflexions.

C'est reconnaissant pour le parti qui m'a présenté, conscient de l'importance du lien entre autorités et population que j'entame mon année de présidence. L'occasion de parler une dernière fois librement devant le législatif, en fin (temporaire ou non) de crise sanitaire.

[...] Cette crise nous a touchés au plus profond de nous et a ébranlé un sentiment qui nous habite, inconsciemment, depuis trop longtemps. Un sentiment qui se renforçait à chaque téléjournal, dans chaque média qui parlait d'une crise, importante ou non, en Asie, en Afrique, en Amérique ou ailleurs. Ce sentiment, c'est celui de l'invincibilité. Que nos sociétés occidentales, en Suisse en particulier, ne peuvent pas être victimes d'une crise majeure. Comme si par notre histoire et notre riche économie, nous étions immunisés contre tout ébranlement de notre société. Que seuls les pays lointains sont vulnérables à ces changements sociétaux. Que la famine est africaine, le tsunami asiatique, la tornade américaine et les incendies australiens.

Nous sommes ainsi confrontés par cette crise à ce sentiment d'insécurité collective et sociétale, sentiment qui s'était étiolé au fil des générations.

Et ce sentiment d'invincibilité, nous n'avons plus le luxe de nous l'offrir. Car si cette crise aura un impact économique, puis surtout social, que nous n'avons jamais vécu, ce ne sont que les prémisses de ce qui attendra notre société avec un défi encore plus important, dont les conséquences ne sont pas comparables. Je veux bien sûr parler du changement climatique. Les conséquences des catastrophes environnementales seront plus dramatiques, tant au niveau économique que social.

C'est pourquoi, lorsque nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires et urgentes pour lutter contre les conséquences de la crise sanitaire actuelle, nous devons toujours avoir à l'esprit les conséquences de

la suivante. Nous n'avons plus le luxe d'attendre. La reprise devra être écologique et sociale ou elle ne permettra que de tomber de Charybde en Scylla.

Mais cette crise révèle aussi aux plus sceptiques l'importance même de l'État. Celui qui, bien trop souvent, est pointé du doigt comme trop gourmand se retrouve dans le rôle, et je choisis mon mot, providentiel. Celui qui protège la santé de la population, celui qui prend les mesures pour sauver des secteurs économiques, la culture, le sport, celui qui maintient un système éducatif fort. Ça, nous ne devons pas l'oublier dans nos prochains débats.

[Voyons aussi les aspects positifs! J'avais choisi Festi'neuch pour la soirée.] J'avais choisi Festi'neuch pour ce qu'il représente. Il représente un pan important de ce qui fait notre canton de Neuchâtel, qu'il y fait bon vivre: je veux parler de sa vie sociale et culturelle. Car cette crise sanitaire et l'isolement qu'elle nous a fait subir nous a montré à quel point nous apprécions et avons besoin de ces liens sociaux. Nous devons déployer toute l'énergie nécessaire pour permettre à ces événements non seulement de reprendre l'année prochaine, mais aussi nous employer à ce qu'ils soient viables sur le long terme. Pour que de tels événements puissent continuer de faire aimer notre région, notre canton aux Neuchâteloises et Neuchâtelois. Et de le faire rayonner au-delà de nos frontières. [...]

Je suis impatient d'aller de musée en fête sportive, de célébration en réunion politique, de Vaumarcus à La Chaux-de-Fonds, de Lignièrès aux Verrières. Et de vous rencontrer, camarades, dans ce qui fait vivre notre canton!



Baptiste Hunkeler
président du Grand Conseil

Mobilisation, émotions, solidarité

On dit que les événements vécus avec émotion s'impriment de façon plus marquée et plus durable dans nos mémoires. Autant dire que ce printemps restera gravé dans les nôtres ! Pour chacune et chacun d'entre nous, et collectivement.

Car les doses d'adrénaline n'ont pas manqué depuis le mois de mars, lorsque nous avons toutes et tous été embarqués à bord d'un « grand huit » qui nous a propulsés d'heure en heure dans un tourbillon d'émotions, entre les angoisses, le doute, la tristesse et la colère parfois, mais aussi le soulagement, la fierté et la reconnaissance.

Même si la situation sanitaire est sous contrôle ici et maintenant, la pandémie continue à se répandre tout autour du globe, emportant chaque jour des milliers de vies. Et nous savons que nous ne sommes encore qu'au début d'une crise d'une ampleur sans précédent, dont nous ne pouvons pas encore anticiper les conséquences sociales, économiques et politiques. Donc, de toute évidence, l'heure du bilan n'est pas encore venue. Mais pour nous trois qui signons ce papier, il est précieux de pouvoir d'ores et déjà partager avec vous quelques-unes des émotions que nous avons vécues au sein du gouvernement.

La première est née de la formidable capacité de réaction et d'adaptation de notre pays, de ses institutions, de ses administrations. Une organisation très complexe en apparence, un système fédéral avec trois niveaux décisionnels, une mosaïque de 26 cantons et d'environ 2300 communes, qui ont

pourtant, en quelques jours, su inventer et mettre en œuvre des solutions innovantes et sur mesure pour répondre à une crise subite et d'une ampleur que personne n'avait imaginée.

L'administration fédérale qui a piloté l'ensemble a su, depuis l'OFSP, coordonner l'action des médecins cantonaux et des services de santé de tous les cantons. Et depuis la plupart des offices fédéraux, elle a su aussi élaborer un système d'intervention d'urgence avec une rapidité et une intelligence qui forcent l'admiration. De nombreux services cantonaux ont quant à eux été mobilisés presque jours et nuits, dimanches compris, pour assurer la mise en œuvre. Nous pensons ici, par exemple, aux collaboratrices et collaborateurs des services de l'économie, de l'emploi, de la culture, des caisses de compensation et de chômage pour les mesures de soutien à l'économie, mises en œuvre dans des temps records. Nous pensons aux structures d'accueil pré et parascolaire, qui ont eu à cœur de contacter chaque famille dont l'enfant leur était confié avant d'interrompre leurs activités, aux enseignantes et enseignants qui ont passé eux aussi en un week-end de l'enseignement présentiel à un enseignement à distance. Nous pensons évidemment à celles et ceux qui ont imaginé, préparé et coordonné, puis contrôlé, l'ensemble des dispositifs décidés dans l'urgence par les autorités et accompagné les personnes concernées. Nous pensons naturellement à toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans le système de santé, dont l'organisation a été revue pendant plus de deux mois presque chaque semaine, si ce n'est chaque jour au plus haut de la crise ; toutes

ces personnes qui servent l'État, dont l'engagement et l'adaptation doivent une fois encore être salués. Et aux communes, qui se sont aussi mobilisées et ont pleinement joué leur rôle de proximité, en particulier par une multitude d'actions permettant de lutter contre l'isolement.

Chacune et chacun a mesuré, au gré de ces mobilisations, la chance que nous avons de vivre dans un pays dont les institutions sont robustes et les services publics performants. Et plus personne – ou presque – ne pense à les affaiblir !

Cela étant, les mêmes qualités se sont exprimées dans les familles, qui ont dû se réorganiser pour concilier dans le même lieu de vie les temps du travail à domicile, de l'école à la maison et de la vie familiale.

Ces qualités d'adaptation, nous les avons retrouvées aussi au sein des entreprises, qu'il s'agisse de celles qui ont dû multiplier leurs interventions, à l'instar des services logistiques comme ceux de La Poste, de celles qui ont dû très rapidement adopter des règles de protection, comme les commerces, de celles qui se sont transformées pour ne pas devoir s'arrêter, à l'image de nombreux restaurateurs qui ont continué de produire des repas et les ont livrés plutôt que de les servir dans leur établissement. De leur part, nous retenons l'émotion suscitée par la volonté et le courage, par l'imagination déployée et par l'énergie démontrée pour surmonter la crise. Beaucoup d'entre nous retiendront aussi que celles et ceux qui animent nos villes et nos villages, qui accueillent les touristes, qui nous coiffent, nous restaurent ou

nous dépannent au quotidien exercent des activités fragiles, qui les rendent eux-mêmes vulnérables. Et en conséquence, que les filets sociaux, bien loin d'une garantie de rente pour quelques marginaux, sont avant tout l'expression de la solidarité qui doit exister au sein d'une société soucieuse de sa cohésion et de l'égalité de dignité de chacun et chacune de ses membres.

L'émotion s'est aussi invitée au moment de décréter, le 18 mars, l'état de situation extraordinaire dans notre canton, dans la suite de la décision du Grand Conseil de ne pas siéger en mars et en avril. Une émotion née de la prise de conscience de la gravité de la situation et du poids de la responsabilité face à la confiance témoignée par le Parlement et par la population. Car si en temps de crise, les rôles ne peuvent pas être tenus par plusieurs dizaines de personnes simultanément, la légitimité de celles et ceux à qui il revient de prendre les décisions urgentes est essentielle. Durant cette période, heureusement limitée, il nous a appartenu de prendre toutes les mesures utiles pour protéger la population et pour maintenir le dispositif de santé en état de servir ; et simultanément de fixer d'importantes limites pour que les restrictions imposées ne dérogent pas aux trois critères qui nous ont servi de références : la nécessité et l'urgence objective (la mesure répond à une indication sanitaire ou sécuritaire qui n'autorise aucun délai), la proportionnalité (la mesure la moins incisive et la moins restrictive pour atteindre un but donné) et la légitimité (les restrictions aux libertés individuelles ne sont le fait que d'une autorité en mesure de rendre compte de son action). Des décisions prises



rapidement, mais sur lesquelles nous avons eu à cœur de communiquer systématiquement et sur lesquelles nous rendrons compte de façon circonstanciée en septembre prochain, après l'avoir fait déjà en mai dernier devant le Grand Conseil lorsque celui-ci a repris ses travaux.

Émue, émus, nous le sommes évidemment, en pensant à celles et ceux qui ont perdu la vie ou souffert de la maladie. Et à celles et ceux qui ont dû affronter l'épreuve du deuil sans pouvoir prendre congé de leur proche comme ils et elles l'auraient souhaité. Nous leur adressons ici un message de sympathie particulier.

L'émotion a gravé aussi dans nos esprits et dans nos cœurs les nombreuses démarches de solidarité que cette pandémie a suscitées et révélées. Soutenir une voisine ou un voisin vulnérable, visiter un·e proche isolé·e, contacter un parent en quarantaine, faire les courses pour une connaissance âgée : tous ces gestes essentiels ont révélé ou réveillé notre désir de partager et notre besoin de convivialité. Les femmes et les hommes que nous sommes sont des animaux sociaux, nous avons besoin de vivre ensemble bien plus que chacun pour soi.

Cela étant, au-delà des émotions, cette crise nous met au défi dans de nombreux domaines. Elle est par ailleurs riche en enseignements.

D'abord au plan de la solidarité. L'interruption ou le ralentissement, pendant de longues semaines et sur presque toute la planète, de multiples activités économiques pèse fortement sur bien des entreprises, dans notre canton et ailleurs. Des secteurs entiers sont encore à l'arrêt, notamment dans la culture et l'évènementiel. En outre, la crise, avec ses multiples contraintes, a agi comme un accélérateur de transformations. Il en découle une menace majeure sur l'emploi qui impose qu'à tous les niveaux, on renforce les réflexes de solidarité. Des employeurs qui ont été soutenus, nous devons attendre qu'ils mettent tout en œuvre pour conserver un maximum d'emplois, chaque fois que cela leur est possible. À l'égard des commerçants locaux qui nous ont approvisionnés ce printemps, nous devons à notre tour marquer notre reconnaissance, en les préférant aux espaces commerciaux voisins à l'heure de faire nos courses. Et en soutien de celles et ceux que l'on a découverts vulnérables ou qui perdront malgré tout leur emploi, nous devons renforcer le filet social et l'appui à la réinsertion. Un débat s'impose aussi sur les conditions de rémunération de certaines professions, ou plus largement sur les conditions de partage des revenus au sein de notre société.

La solidarité, dans les prochains mois, s'exprimera aussi par les chances que nous accorderons, malgré le ralentissement économique, aux jeunes qui viennent de terminer leur école obligatoire d'entamer une formation et à celles et ceux qui terminent leur formation d'intégrer le marché du travail. La formation de la relève s'avère d'ailleurs essentielle, en particulier dans les métiers de la santé, dont la crise nous a montré la forte dépendance aux formations dispensées ailleurs à l'heure actuelle.

Dans le système éducatif, et même si nous tirons un premier bilan positif d'un enseignement à distance improvisé en deux jours, nous ne pouvons pas occulter les inégalités creusées au sein de la population d'élèves et d'apprenti-e-s. L'école est et doit rester le lieu où l'égalité des chances devient effective. Dans les mois à venir, notre force se mesurera à la capacité d'élaborer des mesures susceptibles d'accompagner les jeunes fragilisés par cette crise. Le constat est sans appel, l'école publique a démontré, par l'engagement sans faille du corps enseignant, qu'elle est en mesure de s'adapter même aux situations les plus critiques. Notre responsabilité est plus que jamais de lui donner les moyens logistiques et financiers pour remplir ses rôles de sociabilisation et de transmission des savoirs.

Dans le système sanitaire, les enseignements à tirer sont nombreux aussi : la crise a montré que la collaboration entre les différents acteurs du système peut être renforcée et fluidifiée, au bénéfice des patients. Il nous faudra la susciter, l'encourager et l'entretenir. La mise en place par NOMAD d'au moins un centre de tri infirmier dans chaque région du canton a montré que des progrès significatifs peuvent, sans grands moyens supplémentaires, être réalisés dans l'accès aux soins et dans l'information et l'orientation des patients. La situation vécue dans les plus de cinquante EMS du canton plaide quant à elle pour un renforcement des associations faitières, un rôle actif de celles-ci dans la formation et la formation continue du personnel de ces établissements et en faveur d'un effort de modernisation des infrastructures des EMS du canton. La pandémie nous enseigne aussi que, si les maladies transmissibles ne sont pas une affaire du passé, leur réapparition violente ne doit pas nous conduire à les opposer aux maladies non transmissibles : en l'occurrence, les victimes les plus nombreuses du Coronavirus sont pour la plupart des personnes souffrant déjà d'affections chroniques et non transmissibles. Cela plaide pour le renforcement des programmes de promotion de la santé et de prévention, qui déploient des effets à moyen et long termes, mais restent le plus sûr moyen de protéger la population contre les circonstances telles que celles que nous venons de vivre.

Ces quelques exemples, parmi d'autres, démontrent que lorsque l'heure du bilan sera venue, il sera essentiel de tirer les enseignements de cette crise sans précédent. Mais avant cela, nous allons continuer à travailler d'arrache-pied, avec toute notre énergie, pour vaincre la maladie, la peur et la tentation du repli, pour préserver la cohésion, pour limiter les dégâts sociaux et économiques, pour recréer une dynamique de prospérité qui associe chacune et chacun. Ce n'est pas l'affaire des autorités seulement, mais de nous toutes et tous.

Plus que jamais, engageons-nous ensemble, au service de notre canton et de sa population !



Jean-Nathanaël Karakash
conseiller d'État



Laurent Kurth
conseiller d'État



Monika Maire-Hefti
conseillère d'État

Comment faire face à COVID-19 quand on gère une ville ?

La gestion d'une collectivité publique est complexe en temps normal: les enjeux sont multiples, les attentes de la population variées, les changements rapides. Pour une ville comme La Chaux-de-Fonds, qui traverse une grave crise financière depuis plusieurs années, la difficulté est exacerbée.

Covid-19? La crise sanitaire sans précédent que nous traversons n'est évidemment pas facile à gérer tant les questions sont nombreuses, tandis que les réponses à apporter peuvent changer d'heure en heure selon les informations et les décisions communiquées par le Conseil fédéral.

De nombreuses questions ont donc occupé-préoccupé le Conseil communal ces dernières semaines.

Comment protéger les collaboratrices et collaborateurs tout en continuant à fournir les prestations indispensables à la population? Parmi les différentes tâches qui nous sont dévolues, nous devons notamment assurer le service d'incendie et de secours pour les Montagnes neuchâtelaises, la sécurité publique, la délivrance des budgets d'aide sociale pour 4000 personnes, l'accueil extrafamilial, l'enseignement obligatoire, les permis de construire... Toutes ces missions, et bien d'autres encore, doivent être assurées – et devaient l'être également durant cette période plus que troublée.

Un exemple? Le 16 mars, les écoles doivent fermer; idem pour le pré et le parascolaire. Cependant, il faut tout de même que les parents qui travaillent dans des secteurs indispensables comme les hôpitaux ou le SIS continuent à bénéficier d'une offre d'accueil de la petite enfance... Ainsi, entre le vendredi 13 mars, date de l'annonce du CF, et le lundi 16, il a fallu organiser un accueil d'urgence pour les enfants de ces parents-là, en concertation avec le canton, les autres communes et bien entendu le personnel des services d'accueil.

Cette «immédiateté» entre l'annonce de mesures drastiques et la mise en place d'une solution pragmatique témoigne de la très grande adaptabilité des collectivités publiques face aux conséquences de la crise. Et ce n'est qu'un exemple, j'aurais pu en citer une centaine d'autres.

Si la crise sanitaire semble dernière nous et que les mesures s'assouplissent de semaine en semaine, le défi qui nous attend est colossal. Ce défi est celui des conséquences économiques de cette crise dans une région industrielle essentiellement tournée vers l'exportation. Quels seront les impacts sur les emplois? Les informations dont nous disposons sur les exportations horlogères font état d'une baisse de plus de 80 %, tandis que l'état actuel de l'économie mondiale ne laisse pas présager une reprise rapide.

Si la crise sanitaire semble dernière nous, à quelles autres conséquences sociales, humaines et économiques devons-nous nous attendre ces prochains mois? Combien de postes de travail supprimés? Combien de faillites de petites et moyennes entreprises? Combien d'associations culturelles, sportives et sociales à mettre la clé sous la porte? Et avec quelles conséquences financières pour les collectivités publiques?

La crise sanitaire et ses funestes conséquences économiques et sociales nous poussent à nous réinventer collectivement. Quand je dis collectif, j'inclus la société civile dans son ensemble. C'est dans la coopération avec toutes les parties prenantes de la société – publiques, privées et associatives – que des solutions émergeront afin de mettre nos collectivités sur la voie d'une économie durable, résiliente et respectueuse de toutes les parties constituant une collectivité.



Katia Babey
conseillère communale,
La Chaux-de-Fonds

Les communes, sur le terrain, comme de belle habitude

Trouver des solutions pragmatiques à des décisions qui leur échappent: la pandémie n'a pas bouleversé le quotidien des exécutifs communaux, qu'elle a rendu plus intense. Quelques épisodes marquants, à hauteur communale.

Garder le cap Pas le choix pour les communes: il a fallu assurer les prestations essentielles au fonctionnement de la collectivité. Impensable de fermer boutique pour le service des eaux, les guichets sociaux régionaux, la sécurité publique ou les crèches, entre autres exemples pour lesquels il s'est agi de trouver un équilibre avec les prescriptions sanitaires afin de protéger les employé-e-s.

Aide-toi et Berne t'aidera (ou pas) Les structures d'accueil extrafamilial ont rapidement dû fermer leurs portes, laissées entrouvertes pour les enfants des professionnels de la santé et de la sécurité, liste très restreinte sur laquelle les pressions des parents et des employeurs n'ont pas manqué pour un élargissement à d'autres secteurs. Ici aussi, il a fallu trouver le bon dosage, en partant du principe que la Confédération se montrerait sensible aux pertes de recettes drastiques subies. Elle l'a été, mais en réservant tant les RHT que le fonds extraordinaire de 65 millions de francs aux seules crèches privées. Tant pis pour les cantons et les communes romands.

La retraite, la vraie «Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne pas savoir demeurer au repos, dans une chambre», écrivait Blaise Pascal. Heureux, donc, les aînés confinés! Toutefois, le décréter est une chose, s'en préoccuper une autre: en concertation avec le Canton, les communes ont veillé à s'assurer que leurs habitants de plus de 65 ans disposaient d'une solution pour faire leurs achats, régler leurs factures ou évacuer leurs déchets, et à défaut, à s'en occuper.

Il y a un peu plus, je vous le laisse? La période n'a pas été avare en incohérences. Se frôler au rayon des fruits et légumes du centre commercial n'a pas été remis en question, le faire devant le stand du maraîcher, oui. Plusieurs communes ont trouvé matière à maintenir leurs marchés, en espaçant les stands et en occupant de façon inventive l'espace public.

Faire front Il faudra du temps pour mesurer toutes les conséquences sociales et économiques de ces mois de ralentissement. Pour l'heure, le filet social a globalement tenu bon, les dizaines de milliards sortis de-çi de-là y contribuant. Sur proposition du Canton, les communes ont accepté d'augmenter le budget des mesures d'intégration professionnelle relevant de la facture sociale. Signe bienvenu de la solidité d'un système qui sera sans nul doute très sollicité au cours des mois à venir.

Va et découvre ton pays Sur fond de déconfinement, de fermeture des frontières et des structures de loisirs, enfin de conditions météo estivales, les Suisses ont visité la Suisse à l'Ascension et Pentecôte. Surchargeant ainsi certains sites touristiques et ne rechignant pas aux longues distances en voiture pour une marche de quelques heures. Les mauvaises habitudes reviennent vite, hélas.

Local is beautiful Non-facturation de l'usage du domaine public, geste sur les loyers commerciaux, soutien à l'économie de proximité: les communes ont agi à leur échelle pour soutenir l'économie locale, selon leurs moyens, qui sont variables. Sur ce terrain comme sur d'autres, l'enjeu est surtout d'inscrire une action dans la durée, avec une politique cohérente guidée non seulement par l'urgence, mais par des objectifs de développement, durable bien évidemment.



Frédéric Mairy
conseiller communal, Val-de-Travers



La Covid-19 et la gestion de la Commune de Corcelles-Cormondrèche

Le vendredi 13 (!) mars, le Conseil fédéral dit : On ferme.

On ferme ? On rentre chez soi, les enfants y feront l'école, on télétravaillera. Il faut organiser un service communal minimal.

Bien, on retrousse nos manches, agite nos neurones, organise. Le week-end, le téléphone chauffe, les emails aussi entre conseillers communaux. Décision 1 : n'accueillir aucun enfant lundi ni à l'école ni au parascolaire, même pas ceux de soignants, pour disposer d'une solide organisation le mardi. On informe les parents.

Lundi 16 au matin, séance de crise à la salle de spectacle, pour les distances : conseillers communaux disponibles (miliciens, notre emploi ne nous permet pas toujours de voler au secours de la commune), administrateur, chef-fe-s de service.

On fait le tour des services. Pour ceux qui doivent continuer en présentiel (un nouveau mot), travaux publics, la cuisine, le parascolaire, conciergerie..., les équipes sont divisées, alterneront 1 semaine sur 2. Les TP et la sécurité feront véhicule à part. La bibliothèque déposera dans un sas les commandes reçues par email ou téléphone, les habitants pourront lire. La forêt est peu impactée. L'administration travaillera à la maison, mais avec une permanence.

On accueille les enfants d'après la liste du DEF « priorité d'accueil par métier », selon le métier des parents. L'école et le parascolaire, les professionnels et les politiques, s'accordent.

On pense aux plexiglas, au désinfectant et aux masques.

Le soir, le Conseil communal siège une dernière fois en présentiel, à 2 mètres. On valide les décisions du matin, cherche ce qu'on a oublié. Nous sommes conscients qu'il faudra rapidement prendre d'autres décisions, échanger souvent, adapter encore et encore nos dispositifs aux nouvelles informations.

Retour à la maison. Les séances continuent par zoom, skype, teams, facetime. On découvre des trésors dans ces technologies. J'y vois des avantages

certains : on peut travailler, décider, les séances sont plus courtes, on évite le trajet. Le revers : on ne voit pas nos collègues droit dans les yeux, on n'a pas le non-verbal pour savoir si quelqu'un a besoin d'un autre argument. Le contenu est informatif, décisionnel, il manque le débat d'idées. Et le contact humain. À l'avenir, il conviendra de réfléchir à combiner les deux : $\frac{1}{3}$ visioconférence, $\frac{2}{3}$ présentiel (j'ai adopté ce mot) ?

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, on écrit aux plus de 65 ans, on leur donne un numéro d'urgence. On joint la liste des commerces alimentaires de notre commune, avec leur téléphone. Tous nos commerçants se sont adaptés et livrent à domicile.

Puis on adapte régulièrement le dispositif. Il convient de garder calme et confiance, d'accepter que ce qui est vrai le jour d'une décision ne l'est parfois plus peu après, selon l'évolution de la Covid-19 (on disait d'ailleurs LE au début).

Nous avons eu la chance de ne pas rencontrer de situation dramatique, de former un conseil soudé et de compter sur des collaborateurs solides et plutôt sereins.

Chacun a appris beaucoup. D'ordinaire, quand nous traversons une période difficile, un deuil ou une grave maladie, nous pouvons nous appuyer sur l'écoute et les conseils d'autres, passés par là. Avec ce coronavirus, ce n'était pas le cas. Personne n'avait vécu une pandémie.

Avoir su il y a 6 mois qu'il faudrait organiser notre vie autour de la Covid-19, nous aurions passé des centaines d'heures en comité. Je ne suis pas sûre que le résultat aurait été meilleur. Nous avons su développer des trésors de créativité et d'adaptation.



Claire Hunkeler
conseillère communale,
Corcelles-Cormondrèche



Bilan

PSN 2019

	2019	2018	
ACTIF	Caisse	11,40	563,80
	Poste CCP 20-3004-7	87 758,29	66 711,66
	BCBE garantie loyer	3 617,85	3 620,90
	BCN Z 0136.60.04	80 260,37	132 061,05
	Cotisations sections et élus	86 726,00	71 583,50
	Débiteurs assurances sociales		9 289,00
	Charges payées d'avance	4 281,50	827,30
	TOTAL	262 655,41	284 657,21
PASSIF	Passifs transitoires	4 643,75	8 002,05
	Réserve élections	77 000,00	97 000,00
	Capital	179 655,16	179 257,45
	Bénéfice	1 356,50	397,71
	TOTAL	262 655,41	284 657,21

Comptes PSN 2019

CHARGES

	2019		2018
	COMPTES	BUDGET	COMPTES
Cotisations PSS	53 641,20	56 000,00	56 706,25
Salaires + charges sociales	179 888,38	200 000,00	200 452,00
Formation du personnel	477,85	500,00	160,00
Prévoyance.ne (mesures compensatoires)	9 261,00	10 000,00	
Locaux	17 120,85	18 000,00	15 503,35
Administration	31 473,70	35 000,00	40 974,11
Propagande et communication			
Campagne de votation 10 février 2019	1 839,10	5 000,00	6 246,20
Campagne de votation 19 mai 2019	3 836,30	5 000,00	1 121,15
Campagne de votation du 20 octobre 2019	0,00	5 000,00	1 392,70
Campagne de votation du 24 novembre 2019	0,00	5 000,00	3 465,49
Campagne de votation cantonale	0,00	10 000,00	427,40
Autre campagne	1 000,00	6 000,00	11 722,09
Élections communales	0,00		0,00
Élections cantonales	0,00		0,00
Élections fédérales	171 443,60	170 000,00	0,00
Frais «LE POINT»	16 474,10	17 000,00	18 379,00
Médias-communication	8 150,70	20 000,00	6 610,95
Subvention JSN + FSN	3 200,00	3 200,00	3 200,00
Attribution réserve élections	0,00	0,00	70 000,00
TOTAL DES CHARGES	497 806,78	565 700,00	436 360,69

RECETTES

	2019		2018
	COMPTES	BUDGET	COMPTES
Cotisations ord. (adhérents sections)	105 841,00	123 000,00	108 667,00
Cotisations ord. années antérieures	671,00		2 747,00
Cotisations des élus	255 633,00	220 000,00	215 915,00
Pertes sur cotisations élus	-1 382,00		-6 605,00
Contribution PSS	8 066,80	6 000,00	8 780,50
Subvention de l'État	96 000,00	93 568,75	93 568,75
Dons	1 000,00	800,00	800,00
Abonnements «LE POINT»	10 930,00	12 000,00	10 612,50
Refacturations à des tiers	2 266,78	16 000,00	2 108,95
Boissons secrétariat	120,45	200,00	151,20
Intérêts CCP et bancaires	16,25	30,00	12,50
Prélèvement réserve élections	20 000,00	50 000,00	
TOTAL DES RECETTES	499 163,28	521 598,75	436 758,40
RÉSULTAT	1 356,50	-44 101,25	397,71

Un 14 juin différent, mais toujours féministe et solidaire

La crise sanitaire que nous traversons actuellement a mis en lumière de façon encore plus criante qu'auparavant les inégalités de genre.

En effet, les femmes représentent trois quarts des travailleurs dans les métiers exposés, considérés comme indispensables au fonctionnement de la société (soins, mais aussi vente de produits de première nécessité, nettoyage, etc). Ces métiers sont encore trop mal considérés et mal payés car considérés comme «féminins». De plus, la crise nous a montré que ce sont, encore aujourd'hui, surtout les femmes qui assument le travail éducatif et d'entretien du foyer. Plus que jamais, une revalorisation sociale et financière des métiers du «care» et du travail domestique ainsi qu'une meilleure répartition des tâches ménagères et de la charge mentale entre les hommes et les femmes sont urgentes. De nouvelles places d'accueil en crèche sont également vitales. Par ailleurs, nous demandons également plus de moyens pour lutter contre les violences domestiques, qui semblent avoir augmenté de façon inquiétante durant la période de semi-confinement.

Aujourd'hui plus que jamais, les revendications féministes portées par la grève du 14 juin sont d'actualité. Mais au vu de l'interdiction des manifestations et rassemblements, les outils de communication et de mobilisation ont dû se réinventer, notamment à travers le numérique. Citons l'application créée par le Collectif de la Grève féministe du Canton de Neuchâtel (<https://neuchatelcanton.glideapp.io>), sur laquelle chacun-e peut s'inscrire pour proposer son aide aux personnes âgées ou à risque, par exemple pour faire leurs courses. Le Collectif neuchâtelois a aussi créé des «cafés féministes» en ligne. Il s'agit de rendez-vous où des questions portant sur les revendications de la grève féministe sont posées aux élu-e-s neuchâtelois-es siégeant à Berne pour en suivre l'évolution.

Une nouvelle grève, donc, le 14 juin 2020 (ce texte – ni invitation ni reportage, vu le calendrier du *Point* – veut souligner malgré tout cette journée très spéciale). Suite à une lettre ouverte du Collectif de la Grève féministe suisse au Conseil fédéral réclamant la réintroduction du droit à manifester au vu de l'amélioration de la situation sanitaire, les manifestations allant jusqu'à 300 personnes sont autorisées depuis le 6 juin. Ceci a permis par exemple d'organiser un brunch solidaire au bord du lac de Neuchâtel. D'autres moyens d'expression et revendication politique plus originaux ont également été mis en place. Par exemple, une invitation aux femmes à déposer leurs chaussures ou pancartes sur une place publique, pour affirmer leur volonté de manifester sans être physiquement présentes – une façon de montrer que nous sommes toujours là, que nous n'avons pas oublié et que nous continuerons à faire entendre nos voix. Une «redécoration» de la ville avec pancartes et remplacement des noms de rue par des noms de femmes célèbres – pour féminiser l'espace public, comme en 2019. Des chants, de la musique et des slogans, à 15 h 24, heure symbolique à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées, reflétant l'écart salarial de 18,3 % qui persiste entre les hommes et les femmes dans notre pays.

En ce mois de juin 2020, il est crucial de faire entendre les revendications féministes et de poursuivre la mobilisation lancée en 2019. Nous demandons à présent une sortie de crise égalitaire et solidaire.



Sophie Hügli
membre du comité des FSN

Pandémie : vers un désert culturel ?

Le secteur culturel, un des premiers à avoir été arrêté pour cause de pandémie, sera l'un des derniers à pouvoir repartir « comme avant ». Mais ce « comme avant » est des plus incertain. Indépendamment des contraintes sanitaires, qui vont mettre à mal plus d'un lieu empêché de compter sur ses recettes habituelles, les effets de l'arrêt des activités se feront sentir longtemps.

La pandémie aura en effet démontré que la culture fonctionne comme un écosystème et le coup de gel qu'a constitué cet arrêt aura des conséquences pendant plusieurs années. Les spectacles, concerts ou expositions annulés seront, quand cela est possible, reportés sur la saison à venir voire la suivante. Il en résultera une saturation des lieux de diffusion qui rendra très difficile à de nouvelles créations de trouver où se produire. De même, les très nombreux festivals annulés sont bien souvent l'occasion d'un « marché » où les programmateurs visionnent films ou spectacles. C'est tout cet équilibre qui a été perturbé et cela fait courir un risque de désert culturel à l'issue de la crise sanitaire.

Derrière ces lieux éteints, ces affiches flanquées d'un bandeau Annulé, ce sont les actrices et acteurs culturel·le·s qui se retrouvent sans possibilité de travailler et bien trop souvent avec de très faibles ressources pour survivre, les aides mises en place étant insuffisantes. La crise exacerbe la situation déjà précaire des milieux culturels. Des indépendant·e·s touchent quelques centaines de francs par mois, des salarié·e·s sont suspendu·e·s aux décisions du SECO, qui fait mine de ne pas comprendre que le but des RHT, en l'occurrence, est de préserver les budgets existants pour la reprise du travail. Faute de moyens de subsistance et de perspectives d'avenir, beaucoup seront contraint·e·s d'abandonner leur métier, engendrant l'avancée du désert.

Ajoutons que l'immense majorité des politiques publiques financent en fait la diffusion des œuvres et non le travail permettant leur création. Il en résulte qu'il est très difficile d'espérer trouver un lieu d'accueil qui ne soit pas déjà saturé et que les budgets

de la culture existants peuvent très peu être sollicités pour traverser la crise.

Ce problème pourrait être résolu : il suffirait de décider d'allouer les soutiens sur d'autres critères et de financer le travail et non la seule diffusion. À l'instar de la recherche scientifique, on pourrait financer la recherche artistique, comme l'a décidé la Ville de Fribourg. On pourrait aussi s'inspirer de ce que l'administration Roosevelt a mis en place pour les arts dans le cadre du New Deal sous le nom de Federal One. Ce programme a permis d'employer des milliers d'artistes et de réunir des millions de spectateurs, en encourageant l'éducation à la culture dans les écoles et en créant une dynamique culturelle dans les zones rurales. À l'échelle de notre canton, un programme d'éducation à la culture mêlant découverte et pratique aurait aussi l'avantage de préparer le public de demain et d'amener le regard des plus jeunes à la relation immédiate du spectacle vivant, qui s'accommode mal des écrans. Enfin, la collaboration avec les autorités et les services concernés pour faciliter l'utilisation de l'espace public à des fins artistiques serait une avenue d'autant plus intéressante pour notre canton que l'on y travaille à un centre national des arts de rue. Ce sont là quelques pistes que nos édiles feraient bien de creuser au plus vite, faute de quoi la désertification culturelle aura lieu.



Matthieu Béguelin
président de la commission
Culture du PSN



Un grand chamboulement ? Oui ... mais comment ?

« Tout sera différent ! Tout doit changer ! »

Oui, bien sûr... il y a longtemps qu'on le pense ! Et pourtant... tout a l'air de vouloir recommencer « comme avant », avant la pandémie et le confinement. Les luttes devront continuer, il faudra les soutenir et se joindre à tous ceux qui les mènent. Nous devons informer, expliquer et convaincre, nous aurons besoin d'outils. Le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) peut nous en procurer.

« Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé mais un seul monde mal développé. »

Ce constat, les fondateurs du CETIM l'ont fait en 1970. Ils ont créé une association à but non lucratif, « centre d'étude, de recherche et d'information » sur les causes du mal-développement.

Le CETIM sert d'interface entre des mouvements sociaux du Nord et ceux du Sud. Membre du Conseil des droits de l'homme, il peut aider les mouvements sociaux à accéder aux mécanismes d'accès à la protection des droits humains de l'ONU. Pour défendre les personnes ou les communautés victimes de violations des droits humains, il travaille avec des organisations qui les représentent, des syndicats, des organisations paysannes, etc. Il informe et accompagne les mouvements sociaux sans s'y substituer, il leur donne des outils afin qu'ils puissent agir de façon autonome.

Le CETIM est aussi une maison d'édition. Ses livres traitent des relations Nord-Sud et du développement. Ils visent à offrir au grand public des outils pour comprendre la réalité de la mondialisation et des pistes pour la transformer. Son centre de documentation, ouvert à tous, est riche de plus de 3000 ouvrages et périodiques sur des thématiques telles que le développement, l'environnement, la dette, la souveraineté alimentaire, les multinationales ou les droits humains.

Au début des années 1990, le CETIM est entré au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, avec voix consultative. En 1966, l'ONU adoptait le Droit

international relatif aux droits politiques et le Droit international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les années suivantes, l'accent a été mis sur l'application des droits politiques, sans rien pour les droits économiques, sociaux et culturels. Le CETIM, dès son entrée au Conseil des droits de l'homme, a agi pour que soient mises en place les mesures qu'exige leur application. Il a participé à l'élaboration de nouvelles normes.

CAMPAGNES

À l'ONU, le CETIM a notamment fait campagne :

— pour un traité contraignant sur les multinationales et les droits humains. Il est membre du comité de l'initiative « pour des multinationales responsables » qui fera l'objet d'une votation à l'automne et qu'il faut absolument soutenir ! (voir *Le Point* 329) ;

— pour la Déclaration sur les droits des paysan-ne-s. L'idée vient d'un syndicat paysan indonésien. Après 17 ans de lutte avec des organisations paysannes de nombreux pays, dont La Via Campesina, et grâce à l'appui du CETIM, cette Déclaration a été adoptée par l'ONU le 17 décembre 2018. C'est une réussite exemplaire : le courage et la détermination d'un mouvement populaire ont ajouté un élément au Droit international ! Le CETIM a publié un livre passionnant sur cette exceptionnelle épopée (Coline Hubert, *La Déclaration sur les droits des paysan-ne-s*, avant-propos de Jean Ziegler, Publicetim n° 42).

Oui, le CETIM est une source presque inépuisable d'informations, d'appui et de soutien pour créer un monde plus juste : **un monde bien développé !** Soutenons-le, nous pouvons tous en devenir membres !

Centre Europe-Tiers Monde
Rue Jean-Charles Amat 6, 1202 Genève
www.cetim.ch, contact@cetim.ch
tél. +41 (0)22 731 59 63

Claire Wermeille
membre PS Val-de-Ruz



Merci, Oğhuzan !



J'ai l'impression que c'était hier... ce 1^{er} juin 2017 où nous avons tous les deux été auditionnés par le comité cantonal, un peu avant le congrès devant lequel nous présentions nos candidatures, toi pour la vice-présidence de notre parti cantonal et moi pour la présidence. À ce moment-là, nous ne nous connaissions pas beaucoup. Et sans doute que nous ne mesurons pas totalement « l'aventure présidentielle » qui nous attendait...

L'exercice de l'activité politique est fait d'anticipation, de stratégies, de réactivité. Mais la politique, c'est aussi et avant tout une formidable aventure humaine.

Ensemble, au sein de la présidence du PSN depuis l'été 2017, nous avons accompagné des moments politiques tendus. Je pense en particulier au plan financier cantonal de législature ou encore au lendemain des élections fédérales de 2019... pour ne citer que deux exemples. Nous avons été au cœur de moments difficiles, tant politiquement qu'humainement. Des moments où les aspirations des uns allaient à l'encontre de celles des autres, chacune des positions prises étant motivée sincèrement par la défense de l'intérêt collectif. Ensemble, nous avons dialogué, écouté, réfléchi, analysé, pesé... Toujours avec respect, pondération et humilité.

En regard de tous ces moments intenses, heureux ou moins heureux, ce message ne saurait se prétendre exhaustif. Mais il est l'occasion de te dire merci. Merci, Oz, toi Chaux-de-Fonnier, Neuchâtelois et Citoyen du monde, merci pour ton engagement en faveur de la justice, de l'égalité et de la diversité. Merci d'avoir

été, d'abord avec Antoine puis avec Romain, un partenaire d'écoute et de dialogue dans notre équipe présidentielle.

Pour des raisons professionnelles, tu as renoncé à poursuivre dans ta fonction de vice-président cantonal. Nous en prenons acte en nous réjouissant de savoir que c'est seulement à une fonction que tu renonces. Tu restes membre actif de notre parti et c'est cela le plus important. Merci !



Florence Nater
présidente du Parti
socialiste neuchâtelois

Appel à candidatures

La désignation de la nouvelle ou du nouveau vice-président-e du PSN, qui succédera à Oğhuzan Can, aura lieu le 29 août à l'occasion du Congrès qui se tiendra à La Tène. Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature au secrétariat du PSN d'ici au 15 août. Le secrétariat répond aux questions éventuelles.

Par courriel : secretariat@psn.ch

Par courrier : Parti socialiste neuchâtelois, secrétariat cantonal, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel

Convocation

Chères et chers camarades,
Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochain **CONGRÈS STATUTAIRE**

SAMEDI 29 AOÛT 2020 à 10 h 00
A La Tène, Espace Perrier
Accueil des nouveaux membres dès 9 h 00

Ordre du jour provisoire

1. Mot de bienvenue de la section et des autorités communales
2. Allocution de la présidente du PSN, Florence Nater
3. Comptes 2019 du PSN
 - Présentation par un membre de la commission financière
 - Rapport de vérification des comptes
4. Élections statutaires
 - Remerciements aux sortant-es
 - Présidente et vice-président-e-s*
 - Président et membres de la commission financière**
 - Vérificateur-trice de comptes***
 - Membres de la commission électorale****
 - Six assesseur-e-s au Comité cantonal*****
 - Six délégué-e-s du PSN aux Assemblées des déléguées du PS suisse, ainsi que leurs trois suppléant-e-s*****
5. Lancement de la campagne des élections communales 2020
6. Coup d'envoi du processus de consultation des membres – programme politique 2021-2025
7. Divers

Pour le point 4, un poste de vice-président-e, deux postes de membres de la commission électorale, trois postes d'assesseur-e-s au Comité cantonal et un poste de délégué-e suppléant-e sont à repourvoir. Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature au secrétariat jusqu'au 15 août 2020.

Un ordre du jour définitif avec les annexes sera ensuite envoyé. Les mandats seront donnés à l'entrée du congrès sur présentation de l'invitation.

Le déroulement se conformera et s'adaptera aux mesures sanitaires en vigueur.

Une garderie pourra être organisée si nécessaire. Merci de nous faire part de votre intérêt jusqu'au 15 août.

Au plaisir de vous revoir, nous vous adressons nos cordiaux messages.

Secrétariat cantonal

* Florence Nater, présidente, et Romain Dubois, vice-président, se représentent

** Philippe Loup (président), Martial Debély et Marie-France Matter se représentent

*** Françoise Jeanneret et Bernard Rosat sont d'accord de poursuivre leur mandat
**** Thierry Rothen se représente

***** Marie-Danièle Bruttin, Natalia Orsetti et Matthieu Béguelin se représentent

***** Natalia Orsetti, Luc Rochat, Silvia Locatelli, Matthieu Béguelin, Pauline Schneider, Claude Brosy, Philippe Loup et Loyse Renaud Hunziker se représentent



INITIATIVE Pour mieux vivre à la retraite



- Les rentes AVS sont trop basses, les rentes du 2^e pilier s'effondrent, les loyers et les primes-maladie augmentent.
- Le meilleur moyen de réduire l'écart des rentes pour les femmes, c'est l'AVS, car elle seule prend en compte leur travail non rémunéré.
- En Suisse, il y a assez d'argent pour des rentes décentes, et pas seulement pour les gros revenus.
- Toute personne mérite une bonne rente après une vie de travail.

L'heure est venue pour une 13^e rente AVS

SIGNEZ MAINTENANT!



Initiative populaire fédérale

Mieux vivre à la retraite

Initiative pour une 13^e rente AVS

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que :

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 197, ch. 12

12. Disposition transitoire ad art. 112 (Assurance-vieillesse, survivants et invalidité)

¹ Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ont droit à un supplément annuel s'élevant à un douzième de leur rente annuelle.

² Le droit au supplément annuel prend naissance au plus tard au début de la deuxième année civile suivant l'acceptation de la présente disposition par le peuple et les cantons.

³ La loi garantit que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton :		N° postal :		Commune politique :		
N°	Nom, Prénom écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance exacte jour/mois/année		Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Allemann Gabriela, Friedheimstr. 3, 4600 Olten; Alleva Vania, Lerberstr. 30, 3013 Bern; Carobbio Guscetti Marina, Via Tamporiva 28, 6533 Lumino; Chervet Denise, Kapellenstr. 10, 3011 Bern; Dannecker Annette, Bahnhofstr. 26, 8702 Zollikon; De Filippo Davide, Avenue d'Aire 36, 1203 Genève; Docourt Martine, Chemin du Petit-Catéchisme 10, 2000 Neuchâtel; Ferrari Aldo, Rue de Famenan 30, 1446 Baulmes; Grunder Roland, Ch. de l'Avenir 14, 1860 Aigle; Gysi Barbara, Markt-gasse 80, 9500 Wil; Heim Bea, Untere Kohliweidstr. 27, 4656 Starrkirch-Wil; Jansen Ronja, Tschoppenhauerweg 7, 4402 Frenkendorf; Jaquet-Berger Christiane, Avenue de Béthusy 60, 1012 Lausanne; Maillard Pierre-Yves, Rue du Lac 34, 1020 Renens; Meyer Mattea, Unterrütliweg 3, 8400 Winterthur; Mordini Patrizia, Käfiggässchen 30, 3011 Bern; Münger Daniel, Baumgartenweg 27, 4142 Münchenstein; Nikolic-Fuss Sandrine, Bahnhofstr. 20, 9553 Bettwies; Porchet Léonore, Avenue Louis-Vulliemin 26, 1005 Lausanne; Prelicz-Huber Katharina, Hardturmstr. 366, 8005 Zürich; Rebsamen Heidi, Zähringerstr. 3, 6003 Luzern; Rohrbach Samuel, Route de Rochefort 15, 2824 Vicques; Rösler Dagmar, Allmendstr. 14, 4515 Oberdorf SO; Tuti Giorgio, Bündtenweg 33, 4513 Langendorf; Weichelt Manuela, Oberwiler Kirchweg 17, 6300 Zug; Ziltener Kathrin, Baumgartenweg 38, 8854 Siebnen; Zimmermann Rolf, Hopfenweg 48, 3007 Bern

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques. Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu : _____ Date : _____
Signature manuscrite : _____ Fonction officielle : _____

Sceau

Publiée dans la Feuille fédérale le 3 mars 2020. Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 3 septembre 2021.

Merci de renvoyer, de suite, les cartes de signatures totalement ou partiellement remplies à: Initiative pour une 13^e rente AVS, C.P. 6494, 2500 Biel/Bienne 6. D'autres cartes de signatures à www.AVSx13.ch, 031 377 01 01, info@sgb.ch

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE



le point.

PS



Agenda

20

août 2020
19 h 30

Préparation de groupe
Fontainemelon

26

août 2020
20 h 15

Comité cantonal
La Chaux-de-Fonds

27

août 2020
19 h 30

Préparation de groupe
Fontainemelon

29

août 2020
10 h 00

Congrès PSN
La Tène, Espace Perrier

1^{er}-2

septembre 2020

Grand Conseil
Château, Neuchâtel

3

septembre 2020

Commission Environnement
Secrétariat PSN
Neuchâtel

10

septembre 2020

Commission Santé
Secrétariat PSN
Neuchâtel

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch